

Cœete - Fresno 5/10/2010

Cascade de Salles-la-Source : « Le non-droit en cascade »

Sous ce titre, l'association « Ranimons la cascade » nous prie d'insérer :

« Dans l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter l'eau de la cascade déposée par le concessionnaire de la centrale hydro électrique, l'avis de la Commission des sites devrait en bonne logique être prépondérant. Le site de Salles-la-Source est un joyau exceptionnel, universellement reconnu comme tel. Or son avis sur ce dossier, ladite Commission a été priée de le garder pour elle, vendredi dernier ! On lui a expliqué que c'était juste pour information qu'on avait inscrit cette question à son ordre du jour. Elle a été dispensée de se prononcer par vote. Chacun appréciera...

Prendre plus d'eau tout en donnant davantage à la cascade : c'est le tour de magie que le concessionnaire se targue de pouvoir réaliser... grâce à une grossière manipulation des chiffres. Son projet, qui va assécher davantage la cascade et pénaliser durablement l'économie de toute une région, le chef du service « Eau-biodiversité » de la Direction départementale des territoires le trouve, paraît-il, excellent, voire remarquable. Il aurait à coup sûr une autre vision des choses s'il voulait bien envoyer davantage ses agents investiguer en profondeur sur le terrain. Nous attendons avec une certaine impatience maintenant qu'il veuille bien nous recevoir,

d'autant plus qu'il a reçu le concessionnaire à plusieurs reprises. Nous avons fondé les plus grands espoirs sur cette réunion à laquelle notre association n'a pas eu l'heur d'être invitée malgré sa demande. Nos informations nous font craindre à présent qu'il se soit juste agi d'une mascarade supplémentaire, à mettre dans le même sac que l'enquête publique du plus bas niveau expédiée en catimini à l'orée de l'été.

L'histoire de l'usine hydroélectrique de Salles-la-Source depuis 1928, à commencer par la construction illégale du barrage souterrain, est un long catalogue de non respect du droit. Les décisions de Justice s'y succèdent en enfilade. Avec une constance sidérante, l'Administration s'ingénie à ne pas les faire respecter. A diverses reprises les tribunaux l'ont condamnée. Il faudra bien qu'un jour le processus s'arrête. Et que Salles-la-Source sorte du non-droit pour rejoindre la légalité républicaine.

Cela passe par ce dialogue démocratique dont on prétend nous priver actuellement. À Salles-la-Source on continue à massacrer à la fois le site et la loi. C'est ce que nous essaierons de faire entendre ce prochain vendredi au secrétaire général de la préfecture qui accepte de nous recevoir. Notre association en appelle plus que jamais à l'opinion publique tout en préparant l'éloquent dossier que, si besoin était, elle soumettrait aux juges »